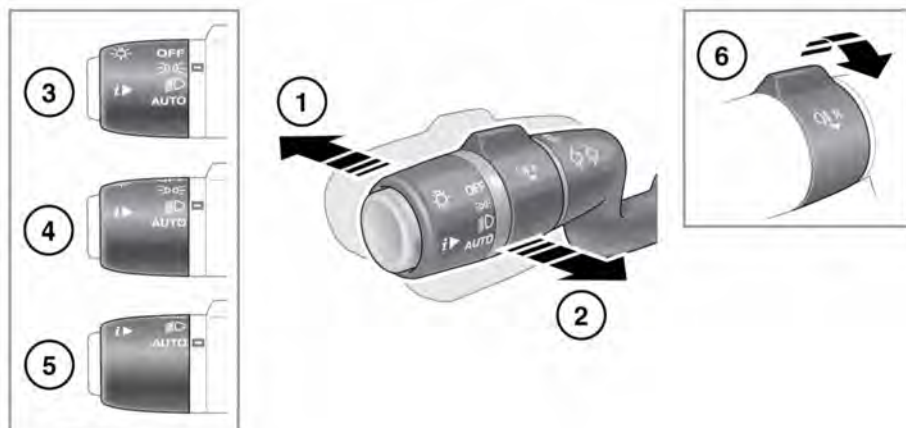


COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E 1965194

1. Lorsque les phares sont allumés, poussez la commande en l'éloignant de la colonne de direction pour activer les feux de route. Le témoin du panneau d'instruments s'allume. Voir **60, FEUX DE ROUTE (BLEU)**.
Remarque : n'utilisez pas les feux de route lorsque vous risquez de distraire les autres usagers.
2. Tirez la commande vers la colonne de direction et relâchez-la pour effectuer un appel de phare. Les feux de route restent allumés tant que vous maintenez le commutateur dans cette position.
3. Feux de position : tournez le bouton dans cette position pour activer les feux de position. Le témoin du panneau d'instruments s'allume. Voir **60, FEUX DE POSITION (VERT)**.
4. Phares : tournez le bouton dans cette position pour allumer les phares.
5. **AUTO** : lorsque l'éclairage automatique est activé, les feux de position, les feux de position arrière, les feux de croisement et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument automatiquement dès que la luminosité ambiante décroît, si le contact est établi. La temporisation d'extinction des phares, le réglage automatique des feux de route et les essuie-glace automatiques peuvent aussi s'activer.
Remarque : si le niveau de lumière extérieure est bas, du fait des circonstances météo, les phares automatiques peuvent être également activés.
6. Feux de brouillard arrière : ils ne fonctionnent que lorsque les feux de position, les phares ou l'éclairage automatique sont sélectionnés. Tournez la mollette vers la colonne de direction, puis relâchez-la. Le témoin du panneau d'instruments s'allume. Voir **59, FEU ANTIBROUILLARD ARRIÈRE (ORANGE)**.

Pour désactiver les feux de brouillard arrière : faites de nouveau pivoter la mollette vers le volant, puis relâchez-la.

TUTORIEL VIDÉO



E173305

FEUX DE JOUR

Lorsque la commande d'éclairage est en position OFF (arrêt) ou **AUTO** et que la luminosité ne justifie pas d'activer les phares, les feux de jour s'allument automatiquement dans les conditions suivantes :

- Le moteur est en marche.
- Le sélecteur de vitesse n'est pas en position de stationnement (**P**) (transmission automatique).
- Le frein de stationnement électrique (EPB) n'est pas serré - sur certains marchés.



En fonction de la loi en vigueur dans le pays d'utilisation, les feux de jour peuvent être désactivés et activés par un distributeur/réparateur agréé.



Dans les phares au xénon, le feu de jour est une diode électroluminescente (LED) qui doit uniquement être remplacée ou entretenue par du personnel qualifié.

Remarque : L'ampoule des feux de route halogènes est dotée de 2 filaments : l'un est réservé aux feux de route et l'autre aux feux de jour. Voir 214, **REMPLACEMENT DES AMPOULES DE PHARE – FEUX DE ROUTE HALOGÈNES.**

TEMPORISATION D'EXTINCTION DES PHARES

Cette fonction est active lorsque la commande d'éclairage est en position **AUTO (5)** et que le contact est coupé. Les phares resteront allumés pendant 240 secondes maximum.

Remarque : vous pouvez modifier la temporisation d'extinction des phares dans le menu **Config. véhicule**. Voir 53, **MENU DU PANNEAU D'INSTRUMENTS.**

La temporisation d'accueil peut être désactivée à tout moment par pression du bouton des phares de la clé intelligente.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Cette fonction permet de sélectionner ou de désélectionner automatiquement les feux de route au xénon en fonction des conditions d'éclairage extérieur et en l'absence d'autres véhicules. Le système s'active lorsque la lumière ambiante baisse sous un niveau prédéterminé.

Remarque : nous vous recommandons de ne pas utiliser les feux de route automatiques lorsque vous roulez en tout-terrain.

Pour que les feux de route automatiques s'allument, la commande d'éclairage doit être en position **AUTO (5)** et les feux de croisement doivent être allumés.

Un témoin s'allume sur le panneau d'instruments lorsque les feux de route automatiques sont allumés. Voir page 60, **FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (VERT).**

Les feux de route automatiques s'activent uniquement lorsque la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h). Le système se désactive si la vitesse du véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h).

Éclairage extérieur

Pour sélectionner manuellement les feux de route, placez le commutateur d'éclairage en position de feux de route, comme en mode normal. Pour revenir en mode Feux de route automatiques, ramenez la commande d'éclairage en position centrale.

Pour repasser manuellement des feux de route aux feux de croisement, tirez la commande d'éclairage sur la position d'appel de phares (2) et le mode Feux de route automatiques sera désactivé. Pour revenir au mode automatique, placez la commande d'éclairage en position de feux de route (1), puis ramenez-la en position centrale.

Pour désactiver la fonction de feux de route automatiques, tournez la commande d'éclairage de la position **Auto** à la position Phares.

Cette fonction peut être activée ou désactivée via les menus **Fonctionnalités de conduite** et **Feux de route automatiques** sur le panneau d'instruments. Voir page 53, **MENU DU PANNEAU D'INSTRUMENTS**. Utilisez les menus **Infos Véhicule** et **Sensibilité AHB** pour sélectionner le **Mode normal** ou le **Mode test**.

Les conditions suivantes peuvent affecter le fonctionnement des feux de route automatique :

- Signalisation routière fortement réfléchissante
- Usagers de la route faiblement éclairés, tels que les cyclistes ou les piétons
- Conditions météorologiques extrêmes, telles que de fortes pluies ou du brouillard
- Capteur encrassé ou masqué
- Pare-brise sale, abîmé ou embué
- Véhicules venant en sens inverse partiellement cachés par une barrière au centre de la chaussée

Remarque : *il est impossible de compter entièrement sur le système pour activer ou désactiver les feux de route selon les circonstances. C'est au conducteur qu'il incombe d'utiliser correctement les phares à tout moment.*

Remarque : *assurez-vous que les capteurs dirigés vers l'avant, situés au dos du rétroviseur, ne sont ni masqués ni obstrués.*

DÉTECTION D'ESSUIE-GLACE

Si l'éclairage automatique est sélectionné et que vous activez l'essuie-glace pendant 20 secondes ou plus, les feux de position, les feux de position arrière et les phares s'allument automatiquement. Lorsque vous arrêtez l'essuie-glace, les feux s'éteignent automatiquement 2 minutes plus tard.

PHARES - CONDENSATION

Dans certaines conditions atmosphériques, de la buée peut se déposer sur la lentille des phares. Les performances des phares n'en sont pas affectées ; la buée se dissipe lorsque le véhicule roule normalement.

PHARES - CIRCULATION À L'ÉTRANGER

Le fonctionnement des phares est adapté à la conduite des deux côtés de la route. Aucun réglage mécanique ni autocollant externe n'est nécessaire.

RÉGLAGE DE NIVEAU DE PHARE



E164607

Utilisez le sélecteur rotatif pour régler la position des phares halogènes au niveau correct, en fonction de la charge actuelle du véhicule. Il se trouve sur le tableau de bord inférieur, côté conducteur.

Remarque : cette fonction n'est pas disponible sur tous les marchés.

Charge du véhicule	Position du commutateur
Conducteur uniquement	0
Conducteur et passager avant	1
Conducteur et tous les occupants du véhicule	2
Poids total en charge	3
Charge maximale sur l'essieu arrière	3

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE AVANT ADAPTATIF (AFS)

Lorsque les phares sont allumés, le système AFS ajuste le faisceau dans les virages afin de mieux éclairer la trajectoire du véhicule.

L'AFS est désactivé quand :

- La marche arrière (**R**) est sélectionnée.
- Le véhicule est à l'arrêt.

Si un défaut du système est détecté, les phares se replacent en position centrale, puis s'immobilisent. Le témoin d'AFS s'allume pour indiquer qu'un défaut a été détecté. Voir **59, SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE AVANT ADAPTATIF (JAUNE)**.

Si ce témoin s'allume, contactez un distributeur/réparateur agréé dès que possible.